

# Certificat de Qualification Professionnelle Animateur de Loisir Sportif Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression



Le CQP ALS constitue la première étape de qualification professionnelle de la filière « Activités Physiques pour Tous » et « Activités de la Forme ». Il est la qualification professionnelle, socle de toutes nos formations fédérales complémentaires.

## OBJECTIFS

Acquérir les compétences professionnelles nécessaires à l'animation des activités physiques de loisir sportif, à travers trois UC (Unités Capitalisables) :

- UC1 : être capable de prendre en compte les publics et l'environnement pour préparer un projet d'action
- UC2 : être capable de préparer, d'animer et d'encadrer une action d'animation
- UC3 : être capable de mobiliser les connaissances et maîtriser les outils et techniques nécessaires à la conduite de l'activité

L'option « Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression » (AGEE) s'appuie sur quatre domaines d'activités : Techniques cardio, Renforcement musculaire, Techniques douces, Activités d'Expression.

## POUR QUI

Toute personne voulant acquérir un premier niveau de qualification professionnelle dans les métiers de l'encadrement et de l'animation des activités physiques et sportives.

## PRÉ-REQUIS

- Être âgé(e) de 16 ans révolus à la date d'entrée en formation
- Être âgé(e) de 18 ans à la date de délivrance du CQP (certification)
- Être titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)
- Présenter une attestation de réussite aux tests techniques préalable à l'entrée en formation (tests passés lors de la journée de positionnement et valables 4 mois)
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive et à l'encadrement et l'animation sportive de moins d'un an à la date de l'entrée en positionnement

## CONTENU DE LA FORMATION

- Prendre en compte les publics et l'environnement pour préparer un projet d'action
  - Prendre en compte les caractéristiques des publics
  - Participer au fonctionnement de la structure
  - Élaborer un projet d'action d'animation
- Préparer, animer et encadrer une action d'animation
  - Préparer une action d'animation
  - Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers
  - Réaliser l'action d'animation
- Mobiliser les connaissances et maîtriser les outils et techniques nécessaires à la conduite de l'activité
  - Mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite de l'action d'animation
  - Maîtriser les outils et techniques de l'activité

## DURÉE ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

163 heures : Positionnement : 5h - Formation en centre : 105h - Alternance : 50h - Evaluation : 3h

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

Travail de groupe, exemples d'activités physiques adaptées, diaporamas, animation avec public réel, accompagnement par un tuteur.

Formateurs titulaires des qualifications CQP ALS, BEESAPT, BPJEPS APT, Master STAPS.

Support : documents papiers et numériques.



## DATES ET LIEUX

Lieu de formation	Positionnement (5 heures)	UC 1 - 2 et 3 (105 heures en centre) + 50 heures en structure de stage	Certification (3 heures)
Weyersheim (67) Nord Strasbourg	14 décembre 2019	5 modules de 3 jours 16 au 18 janvier 2020 6 au 8 février 2020 19 au 21 mars 2020 5 au 7 mai 2020 28 au 30 mai 2020	19 et 20 juin 2020
Mesnil-Saint-Père (10) Est Troyes	9 novembre 2019	5 modules de 3 jours 6 au 8 décembre 2019 17 au 19 janvier 2020 14 au 16 février 2020 10 au 12 avril 2020 15 au 17 mai 2020	8 au 10 juin 2020
Jarville-la-Malgrange (54) Sud-Est Nancy	18 octobre 2019	4 modules de 4 jours 26 au 29 novembre 2019 7 au 10 janvier 2020 11 au 14 février 2020 7 au 10 avril 2020	5 et 12 juin 2020

### SUIVI ET VALIDATION DE LA FORMATION

Le suivi est assuré par les formateurs ou le tuteur tout au long de la formation.

Validation : réalisation d'un dossier sur le projet d'action d'animation et d'un entretien de 30', animation d'une heure sur public réel suivie d'un entretien de 30' sur la séance.

### POUR ACCÉDER À LA CERTIFICATION

Avoir suivi l'ensemble du cursus de formation défini lors du plan individuel de formation (PIF).

### MODALITÉS DE CERTIFICATION

- Soutenance d'un dossier et entretien
- Préparation et réalisation d'une séance d'animation
- Entretien pédagogique

### COÛT DE LA FORMATION

- Frais pédagogiques : 1582 € (14 € de l'heure × 113 heures de formation en centre)
- Frais de dossier : 25 €
- Frais annexes hébergement, restauration et déplacements non compris.
- Formation éligible au Compte Personnel de Formation (CPF) – **Code CPF : 162 815**



### INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

COREG EPGV Grand-Est – MRS – 13 rue Jean Moulin CS70001 – 54510 TOMBLAINE

☎ 03 83 18 87 27 / ✉ [contact@coreg-grand-est.epgv.fr](mailto:contact@coreg-grand-est.epgv.fr)

**Date de limite d'inscription :** 3 semaines avant la journée de positionnement.

Nombre de places maximum par session de formation : 25 stagiaires.

Plus d'informations sur notre site : [www.epgv-grandest.fr](http://www.epgv-grandest.fr)

